

## WESTMOUNT

Lot 384-124. S. D. Vallières et al à Caroline Beaudet, veuve de Léon Bernier; \$796.40 [61082].

Rue Irving. Lot 1434-51, terrain 25 x 100. Robert Rellond à Chs Ths. Richardson; \$2,650 [61074].

Pt. du lot N.-E. 380-20. Ones. Desloires à John Fair; \$12,000 [61097].

Ave. Elm. Lot 374-1-4 et 374-2-5 pt. S. E. de pt. 374-1-5 et 374-2-6. Eliza Ann Stephenson épouse de Wm Dagg à Smith Lauson; \$7000 [61096].

Lot pt. 208-32c 208-32d. Grégoire Méloche à James Murray; \$651 [61084].

Avenue Windsor. Lot 208-7c. T. C. Bulmer à Sarah Ann Waldron épouse A. Eaves; \$1726 [61116].

Rue projeté. Lot pt 208-32c, 208-32d. Grégoire Méloche à David Pollock; \$1,000 [61101].

## STE-CUNEGONDE.

Avenue Dominion. Lot 404-13 et pt. 474-14, terrain, sup. 1904 vacant. Bilo-deau et Renaud, curateurs de Trefflé Bagnier dit Jarry à Joseph Armand Leduc; \$675 [61118].

Rue Duvernay. Lot pt. 2366, 2367 et 2368 avec maison en brique, Honoré Plante à Jos Arsène Poupart; \$4,500 [61150].

## ST-HENRI.

Avenue Greene. Lot 385-8 à 12 avec maison en pierre et brique, 3 étages sup. 12598 pds. Moïse Rochon à Wm McVey; \$23 000 [61139].

Avenue Walker. Lot 385-59, avec maison en brique, terrain 2137 sup. Alexander Walker à Henri Norbert Labadie; \$961 88 [61040].

Rue Albert, Nos 818 à 820. Lot 898, avec maison en brique, terrain 2400 pds sup. Auguste Arseneault à J. B. Binette; \$3,400 [61087].

## COTE DES NEIGES

Lot 167-31. Margaret Eliza Robertson, épouse de James Alex. L. Strathely à Laura Blossom Foote, épouse de Richard Lacy Dillon; \$9,500 [61142].

## COTE VISITATION

Chemin Papineau. Lot 158, terrain 158 x 188. Rémi Archambault à Latreille et Frère; \$2,600 [61148].

## SAULT AUX RECOLLETS

Rue St-André. Lot 488 49 b, terrain 20 x 80. La Cle des Terres du Parc Amherst à Sophie Marie Albina Galarneau; \$95 [61095].

## LACHINE

Lot 916-74 et 75 Armstrong & Cook à Tancrede Lacombe; \$300 [61145].

## POINTE CLAIRE

Lot 57-78, 79, 80 46; pt. 57-45. Grégoire Meloche à Pierre Meloche; \$5,000 [61147].

## ISLE BIZARD

Lot 127 avec maison et dépendances, terrain, sup. 45 arpents. Luc Martin à Eusèbe Théorêt; \$30,500 [61037].

Lot 144 avec maison et dépendances, terrain, sup. 54 arpents. Ferdinand Boileau à Calixte Hébert dit Larose; \$3,000 [61038].

## LONGUE POINTE

Lots 41, 389-11, 12, 15 à 19, 31 à 59, 61 à 66, 68 à 101 pt. 389-6 et pt. non sub 389. F. A. Quinn à James Quinn et al; \$3,000, et autres considérations [61080].

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 1er avril 1896.

Chez J. B. Resther & Fils, architectes, rue St Jacques, No 107. 2 maisons, rue Quiblier, à 3 étages, formant 2 logements.

Maçonnerie, Boucher et Huberdeau. Charpente et menuiserie, Lambert & Fils.

Convertre, Pelletier & Brosseau.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, Béland.

Propriétaire, Succ. Masson.

## PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue St-Marc, No 85, 3 maisons à 2 étages en pierre, dimension 79.6 x 37 pds, un logement chacun et avec une annexe de 22 x 15.6 à chaque maison à 2 étages couverture en tôle galvanisée, propriétaire Alph. Raza, maçonnerie par Albéric Amiot et charpente et menuiserie par Antoine Laurence.

## NOTES INDUSTRIELLES.

A Hof, en Bavière, un tanneur s'est amusé à tanner une peau d'éléphant laissée par son possesseur il y a neuf ans. Ce brave maître tanneur a soigné de son mieux cette peau exceptionnelle et l'a recouchée en fosse successivement pendant neuf ans. Maintenant elle est tannée à fond. C'est un beau morceau, pesant environ une tonne et à certains endroits, ainsi au dos, elle présente une épaisseur de 4 pouces.

D'ordinaire on ne trouve pas plus de coke dans l'intérieur de la terre qu'on ne chasse des perdrix toutes rôties: le coke est en effet le résultat de la distillation de la houille à laquelle on se livre dans les usines à gaz. Et cependant on a découvert récemment à Tacoma, sur la côte ouest des Etats-Unis, un véritable filon de cette matière: c'est que tout simplement il s'était produit une distillation, comme dans une cornue. Une veine de houille avait pris feu, comme cela n'arrive que trop souvent, l'incendie s'était propagé sous terre et le charbon avait distillé, ne laissant que du coke comme résidu. L'incendie avait été ultérieurement éteint par une invasion des eaux, qui s'étaient accumulées dans une excavation celle-ci s'est vidée brusquement quand on a éventré le filon de coke.

L'industrie moderne ne respecte plus aucun souvenir historique, elle envahit tout, et c'est ainsi qu'on se met à exploiter le bitume à la surface de la mer Morte. On sait en effet qu'à la surface de cette mer fermée il flotte constamment une nappe abondante de cette substance, et comme ce produit se vend assez cher, étant d'un emploi courant on a songé à exploiter cette ressource spéciale de la région. Il y a quelque temps, on a fait venir de la côte deux bateaux à voiles: ils ont d'abord été chargés sur le chemin de fer qui relie Jaffa à Jérusalem; puis ils ont été transportés en charrette jusqu'au Jourdain. Là on les a mis à l'eau et ils ont pu descendre vers la mer Morte.

L'exploitation est commencée, elle rapporte de sérieux bénéfices, paraît-il; mais on avouera que le pittoresque y perd.

La commission d'ingénieurs-experts à qui le gouvernement américain avait confié le soin d'étudier les divers plans d'exécution d'un nouveau pont géant à construire sur l'Hudson, à New-York, vient d'approuver un projet basé sur le principe du fameux pont sur le Forth (Ecosse), mais qui est de proportion encore plus colossales.

Le tablier du pont de l'Hudson aura une longueur de 3,200 pieds au lieu des 1,700 que compte le pont sur le Forth. Il sera entièrement suspendu. Les deux piles en acier élevées sur les rives du fleuve auront 620 pieds de haut, et les blocs de maçonnerie dans lesquels doivent être fixées les extrémités des câbles seront placés à 1000 ieds en arrière de ces tours.

Le fil employé pour les câbles sera de l'énorme force de 180,000 livres au pouce carré. Le poids du pont suspendu sera de 83,200 tonnes, soit 26 ton es par pied, et celui des câbles, dont la longueur sera de 5,609 pieds, s'élèvera à 26,000 tonnes.

On estime à \$7,000,000 le coût de ce pont géant sur lequel passeront six lignes de chemins de fer.

Il n'y a rien de plus lamentable, comme déchet, que la coquille d'œuf. Dans les fermes, où l'œuf se consomme en grande quantité, on la jette au fumier sans aucun souci. C'est un tort au point de vue agricole, car ces coquilles remarquablement élaborées par le laboratoire organique des volailles, et formées de calcaire pur savamment précipité, sont un remède et presque un aliment pour les animaux de la ferme. Il ne s'agit que de les mêler à l'alimentation des poulets, des jeunes porcs ou des veaux, non seulement pour développer l'ossature de ces animaux, mais encore parce qu'elles favorisent la ponte chez les poules et la croissance chez les porcs et chez les veaux. Il suffit pour cela de piler les coquilles et de les mêler aux aliments. L'agriculteur ne devrait pas laisser perdre cette ressource, mais, au contraire, rechercher les coquilles d'œuf qui se perdent en ville et en particulier, chez les confiseurs et les pâtisseries, où il s'en fait un grand usage. Cette récolte d'un véritable remède naturel donnerait certainement d'excellents résultats.

C'est une belle chose qu'un beau mobilier en bois noir à l'aspect sombre et élegant: mais le prix de l'ébène est bien trop élevé pour en permettre l'accès aux bourses modestes; de plus le véritable ébène est très dur et difficile à travailler.

On peut tourner économiquement la difficulté en employant tout simplement du bois blanc ou du chêne que l'on "ébène". M. Grady, dans le *Petit Temps*, donne pour cela une formule dont les ébénistes russes, passés maîtres en cet art, font, paraît-il, un excellent usage.

On mélange ensemble:

Pyrolignite de fer à 12°	
Baumé.....	50 parties
Solution d'extrait de campêche à 20° Baumé.....	20 —
Acide acétique à 6° Baumé .	10 —
Bisulfite desoude à 35° Baumé	5 —

Cette solution appliquée à trois couches successives, en ayant soin de bien laisser sécher, présente une stabilité et une résistance considérables, en même temps qu'un aspect satisfaisant.